

— Et surtout, lui dit le bienveillant homme d'Etat, n'allez pas vous laisser décourager par les lenteurs et les retards. Permettez-moi de vous dire, moi qui m'y connais un peu que, quand on veut obtenir une faveur d'un ministre, il faut y mettre tant d'insistance, une persévérance telle, que, n'eût-il pas d'autre raison, il finisse par se laisser gagner pour avoir la paix.

Le conseil était aussi bon que désintéressé, et Lucien se promit de le suivre à la lettre.

Appelé à la direction des affaires, par son éloquence, ses talents littéraires et ses services rendus depuis des années à la cause de l'instruction publique, M. Chauveau était alors dans la vigueur de l'âge et dans la plénitude de ses moyens.

Se rappelant les difficultés qu'il avait dû vaincre lui-même pour arriver, presque complètement par la culture des lettres à la position brillante qu'il occupait alors, il était rempli des meilleures dispositions envers les jeunes gens qui donnaient des espérances littéraires, et se sentait tout porté à faciliter le développement de leurs aptitudes, en leur donnant accès aux emplois publics, et en les mettant ainsi à l'abri des luttes stérilisantes contre les difficultés de la vie.

Chacun se souvient de la belle part qu'il sut faire alors aux jeunes auteurs, dans la distribution des fonctions dont il pouvait disposer ; et il a dû avoir d'autant plus droit d'en être fier, que tous les jeunes talents auxquels il ouvrit si généreusement une carrière lucrative — à part ceux qu'une fin prématurée nous a trop tôt ravies — ont depuis fait largement honneur aux lettres canadiennes.

Le ministre reçut avec bonté Lucien, dont il connaissait les premiers essais, l'interrogea sur ses aspirations, ses projets, et, le voyant plein d'enthousiasme, lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

— Seulement, lui dit-il en terminant, il va falloir que vous attendiez quelques semaines ; car les différents départements de l'administration provinciale sont encore loin d'être orga-